



Annulation de l'Assemblée Générale Ordinaire de Teamlog SA du 21 février prochain, suite aux annonces de démission de Monsieur Robert Morin et de Monsieur Georges Beaume

Paris, le 15 février 2006 – Groupe OPEN (ISIN : FR 0004050300 ; segment *NextEconomy* – 972, *services informatiques*) qui intervient dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre du système d'information des entreprises annonce l'annulation de l'Assemblée Générale Ordinaire de sa filiale TEAMLOG SA du 21 février prochain.

Suite à l'accord intervenu entre les parties, Monsieur Robert MORIN et Monsieur Georges BEAUME ont annoncé leurs démissions, à effet du 31 mars prochain, de l'ensemble de leurs fonctions au sein de TEAMLOG SA et ses filiales.

Le Conseil de Surveillance de TEAMLOG SA, qui s'est réuni ce jour, ayant pris acte de ces démissions, a décidé d'annuler l'Assemblée Générale Ordinaire de TEAMLOG SA prévue pour le 21 février prochain, cette dernière n'ayant plus d'objet.

D'autre part, afin de permettre à TEAMLOG SA de poursuivre son développement dans les meilleures conditions de succès, il a été convenu que :

- Le pacte d'actionnaire est résilié par anticipation, à effet du 16 février 2006. Le Conseil de Surveillance sera désormais composé de 2/3 de membres proposés par Groupe OPEN et de 2 membres désignés sur proposition du Groupe FONDATEUR ;
- Il est mis fin à l'ensemble des relations entre Groupe TEAMLOG SAS et TEAMGROUP d'une part, et TEAMLOG SA et ses filiales d'autre part à effet du 31 mars 2006 ;
- Au titre des prestations réalisées en 2005, le montant facturé par Groupe TEAMLOG SAS à TEAMLOG SA et ses filiales a été ajusté. Le montant définitif de la facturation représente 2,1% du chiffre d'affaires consolidé. La facturation du 1^{er} trimestre 2006 sera réalisée sur des bases similaires.
- Groupe TEAMLOG SAS et TEAMGROUP se sont engagées à rembourser à TEAMLOG SA les avances en comptes courants dont ils ont bénéficié, au plus tard le 31 décembre 2009.
- Groupe OPEN s'est engagé à apporter au cours de l'exercice 2006 sa filiale INNETIS à TEAMLOG SA selon des modalités à définir.

Par ailleurs, Groupe TEAMLOG et Groupe OPEN se sont consentis des promesses de cessions et d'achats d'actions portant sur les titres TEAMLOG SA:

- Groupe TEAMLOG SAS a la possibilité de vendre à Groupe OPEN, à compter du 1er janvier 2008 et jusqu'au 31 mars 2010, 347.826 (trois cent quarante sept mille huit cent

COMMUNIQUE

vingt six) actions TEAMLOG SA au prix de 5,75 euros (cinq euros et soixante quinze centimes) par action.

- Groupe OPEN dispose de la possibilité d'acheter auprès de Groupe TEAMLOG SAS, à compter du 1er janvier 2008 et jusqu'au 31 décembre 2009, 1.000.000 (un million) d'actions TEAMLOG SA à un prix égal à la moyenne des vingt derniers cours de bourse précédant la levée de l'option avec une décote de 10%, et un prix minimal de 6 (six) euros par action.

La répartition actuelle du capital et des droits de vote de TEAMLOG SA, ainsi que son évolution en cas d'exercice de l'intégralité des obligations convertibles et des obligations remboursables en actions émises en 2005 (exerçables à compter d'avril 2008) et de l'exercice des deux promesses décrites ci-dessus, est la suivante :

	SITUATION ACTUELLE (1)		APRES CONVERSION DES ORA / OC (1)		APRES EXERCICE DES DEUX PROMESSES (1)	
	EN CAPITAL	EN DDV	EN CAPITAL	EN DDV	EN CAPITAL	EN DDV
TEAMGROUP	20,7%	34,1%	15,8%	27,1%	10,1%	18,0%
GROUPE OPEN	53,9%	42,8%	64,8%	54,5%	70,6%	62,7%
Public & salariés	25,1%	23,1%	19,2%	18,3%	19,2%	18,4%
Autocontrôle	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,2%	0,0%
Nombre de titres / DDV	17 783 461	21 365 135	23 283 461	26 865 135	23 283 461	25 517 309

(1) prenant en compte la privation d'une fraction des droits de vote de Groupe OPEN en application de l'article L 233-14 du code de commerce

NB: L'intégralité des actions détenues par TEAMGROUP sont nanties au profit du pool bancaire en garantie du paiement de la clause de retour à meilleure fortune qui interviendra avant le 31 décembre 2009.

de retour à meilleure fortune qui interviendra avant le 31 décembre 2009.

Robert MORIN a déclaré : « TEAMLOG vient de fêter en janvier ses 15 ans d'existence, et est aujourd'hui une SSII, forte de 1.700 collaborateurs, reconnue pour son savoir faire technologique. Au moment où le redressement de l'entreprise est confirmé, avec une situation financière saine, cet accord inaugure une nouvelle période pour TEAMLOG, période qui sera aussi riche en succès que par le passé, au sein d'un groupe dynamique. ».

« Le Conseil de Surveillance de TEAMLOG SA se félicite de l'accord intervenu qui permet d'optimiser la performance de la société avec un management qui a fait ses preuves et dans une gouvernance simplifiée » a déclaré Mr Guy MAMOU-MANI, Président du Conseil de Surveillance de TEAMLOG SA.

À propos de Groupe OPEN

En 2005, Groupe OPEN (ISIN : FR 0004050300 ; segment *NextEconomy – 972, services informatiques*) qui intervient dans la conception, la réalisation et la mise en œuvre du système d'information des entreprises, a réalisé un chiffre d'affaires de 466 millions d'Euros en croissance de 33 % par rapport à 2004. L'entreprise dispose d'un réseau réparti entre Paris, ses 17 agences régionales et des implantations dans 12 pays européens. Elle compte au 31 Décembre 2005, 2400 collaborateurs. Groupe OPEN fait partie de l'indice IT CAC 50 et de l'indice SBF 250 Relations analystes / investisseurs :

Guy MAMOU-MANI – Directeur général Groupe OPEN – Tél. : 01 40 87 97 77 Fax : 01 40 87 97 40

gmamou@groupe-open.com

Contact : sabrina.boccara@groupe-open.com

Tél. : 01 40 87 97 77 – Fax : 01 40 87 97 40